

MAJUSCULES



RENTÉE SCOLAIRE : DES PAROLES AUX ACTES

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE Selon la SPV, l'école vaudoise rencontre d'importantes difficultés et s'en inquiète. Dans le cadre du bilan LEO, elle souhaite un examen approfondi effectué par une entité indépendante ainsi que des moyens supplémentaires pour les élèves au comportement inadéquat. **P.3**

L'ÉDITO

L'arbre qui cache la forêt **P.2**

ROILLE GOSSE

Education à l'alimentation payée
de votre poche ? **P.7**

MINUTE SYNDICALE

Assistant-e à l'intégration : quelques
avancées statutaires **P.8**



LECTURE PLURILINGUE ET PLATEFORME INTERACTIVE

LA CLASSE Un projet participatif de lecture jeunesse pour appréhender le vivre ensemble dans la diversité linguistique dès la 7H, c'est «Histoires avec des bosses, d'Accueil à Zigzag, albédaire de l'école en migration». **P.4-5**

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

L'ÉDITO Lors de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, le département a mis en exergue l'instauration des « congés jokers » pour les élèves. L'effet d'annonce a tellement bien fonctionné que les autres problématiques touchant l'école vaudoise ont été éclipsées par la presse. Afin d'avoir une image plus proche du terrain, les associations professionnelles évoquent les difficultés que les collègues rencontrent au quotidien.



Par **Gregory Durand**
Président SPV

C'était à la Une de tous les médias : *Les élèves auront trois jours de congé à la carte, l'école vaudoise aura à son tour un congé joker...* Cette annonce amène deux remarques :

Cette décision a été prise sans aucune consultation des associations professionnelles. Comme indiqué dans son communiqué de presse, la SPV considère qu'en rompant avec une pratique historique qui veut que les syndicats soient consultés sur toute modification de la LEO et de son règlement, le DEF donne un signal très inquiétant sur sa volonté de ne pas prendre en compte l'avis du terrain et de ses représentant-es.

La SPV l'a toujours : si l'on désire une politique ambitieuse avec une école à visée inclusive, on s'en donne les moyens financiers et humains. Sinon, on reste dans des effets d'annonce et de la maltraitance envers les professionnel-les qui sont sur le terrain.

La SPV avait indiqué en janvier 2023 dans le 24 Heures : «[...] La réflexion qu'amène la question des «congés jokers» est intéressante. Mais avant de sortir cette baguette magique, on devrait analyser plus globalement les difficultés que rencontrent les parents, les directions et les enseignants face à cette problématique des demandes de congés. Il y a peut-être d'autres solutions. Le principe, c'est tout de même que l'école n'est pas à la carte¹».

La SPV n'était donc pas opposée au principe, mais elle voulait profiter de l'occasion pour réfléchir à certains éléments : notamment le nombre de jours octroyés (il est supérieur à la demande politique et à ce qui se pratique dans d'autres cantons), la gestion des éléments administratifs relatifs à ces congés, le délai pour les annoncer ou encore la gestion en parallèle des congés «jokers» et «motivés». Pour

le département, ce n'était apparemment pas le moment de réfléchir à ces éléments avec les syndicats.

Deuxièmement, les annonces pour l'école, celles qui devraient amener des solutions pour le quotidien des élèves et des professionnel-les scolaires, passent totalement inaperçues. Hormis une interview du Chef de Département dans le 24 Heures², qui a dû réagir à la pétition relative à une demande d'augmentation de moyens financiers pour le 1-2P, très peu d'informations ont été relayées par la presse.

Peut-être que les moyens proposés ne sont pas à la hauteur de ce qui est attendu par le terrain ou ne sont pas à la hauteur de la politique que le département ambitionne. La SPV l'a toujours dit : si l'on désire une politique ambitieuse avec une école à visée inclusive, on s'en donne les moyens financiers et humains. Sinon, on reste dans des effets d'annonce et de la maltraitance envers les professionnel-les qui sont sur le terrain.

La SPV, à l'instar d'autres associations professionnelles, a rappelé quelques enjeux pour cette nouvelle année. Un bilan LEO doit être produit par une entité indépendante qui traite sans tabou les questions notamment de l'école à visée inclusive, de l'orientation et de l'organisation du secondaire. Un plan d'action avec des mesures concrètes doit être établi pour gérer les élèves au comportement inadéquat et pour accompagner les élèves décrocheurs. Il devra être complété par une augmentation du nombre d'éducateurs et éducatrices en milieu scolaire, par la mise sur pied d'un monitoring pour les absences des enseignant-es ainsi que par la mise en place d'une politique de prévention de l'épuisement professionnel dans les établissements.

Tous ces éléments proviennent d'une consultation interne, notamment au sein des comités des associations SPV, et ont finalement été adoptés unanimement par les délégués SPV lors d'une assemblée. ■

¹ 24 Heures, 16.01.2023, Les écoliers vaudois auront-ils droit à des «congés jokers»? , <https://vu.fr/QHCOr>

² Une réaction des associations professionnelles sur les propos de M. Borloz est disponible sur le site de la SPV.

DES PAROLES AUX ACTES

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE L'école vaudoise rencontre d'importantes difficultés : des sondages relatifs à l'école à visée inclusive exposent un problème de fond ainsi qu'un manque de moyens humains et financiers ; un taux de satisfaction professionnelle inférieur à la moyenne romande ; des pétitions et résolutions associatives témoignant de difficultés notamment au premier cycle,... La SPV s'inquiète de l'état actuel de l'école. Le bilan LEO demandé par le Grand Conseil appelle à prendre le temps d'examiner ces doléances. La SPV ne souhaite pas une introspection, mais un réel examen approfondi effectué par une entité indépendante.



Par le **Comité cantonal SPV**

Plusieurs indicateurs amènent la SPV à faire le constat que l'école vaudoise rencontre d'importantes difficultés :

- Deux enquêtes relatives à l'école inclusive, celles des syndicats et du département, arrivent aux mêmes conclusions. Les acteurs soutiennent l'idée d'une école à visée inclusive, mais constatent que les conditions actuelles ne permettent pas d'atteindre les objectifs. Pire, le manque de moyens, notamment, met les élèves et les acteurs dans des situations inacceptables.
- Une enquête nationale relative à la satisfaction professionnelle présentée la semaine dernière indique que les enseignant-es romand-es ont un taux de satisfaction inférieur à la moyenne suisse (3,9 contre 4,2 pour les Alémaniques). Le taux vaudois est, quant à lui, en deçà (3,7).
- Plusieurs résolutions associatives de la SPV indiquant les difficultés que rencontrent les enseignant-es, notamment au cycle 1, ont été adoptées cette année. De plus, une pétition forte de 2'000 signatures demandant davantage de moyens en 1-2P sera déposée prochainement au Grand Conseil.

À maintes reprises, la température de l'école vaudoise a été relevée. Il est temps d'agir avant que tous les acteurs et actrices soient épuisés. Ces derniers et dernières font un travail incroyable au quotidien, malgré les obstacles qu'ils-elles rencontrent.

Pour la SPV, il est urgent d'agir. Le bilan LEO demandé par le pouvoir législatif (Grand Conseil) est une opportunité à saisir : en effet, une génération d'élèves a fait l'entier de sa scolarité obligatoire sous la nouvelle loi. Une analyse produite par une entité indépendante permettrait de faire état des éléments positifs et négatifs de cette loi sur le terrain. Les questions de l'école à visée inclusive, de l'orientation et de l'organisation du secondaire devront être traitées en priorité. Une analyse des besoins de moyens d'ordres financier et humain à allouer devra compléter cette enquête. L'école ne doit pas payer un lourd tribut à la politique du Conseil d'Etat et des caisses vides, conséquence des récents cadeaux fiscaux dévolus essentiellement aux plus riches contribuables.

Dans l'immédiat et en parallèle, la SPV demande qu'un plan d'action avec des mesures concrètes soit établi pour gérer les élèves au comportement inadéquat et pour accompagner les élèves décrocheurs. Il devra être complété par une augmentation du nombre d'éducateurs et éducatrices en milieu scolaire, par la mise sur pied d'un monitoring pour les absences des enseignant-es et par la mise en place d'une politique de prévention de l'épuisement professionnel dans les établissements.

Pour finir, alors même que le Chef du Département appelle dans son message aux enseignant-es à une réflexion conjointe sur des thématiques scolaires, la SPV constate l'absence de collaboration du DEF sur de nombreux dossiers importants, notamment sur la décision relative aux congés jokers. En rompant avec une pratique historique de consulter les syndicats d'enseignant-es sur toute modification de la LEO et de son règlement, le DEF donne un signal très inquiétant sur sa volonté de ne pas prendre en compte l'avis du terrain et de ses représentant-es. La SPV ne se s'oppose pas au principe d'un congé joker, mais cette nouveauté doit s'inscrire dans une réflexion plus large sur la question des congés des élèves, particulièrement bien cadrée pour éviter des conflits avec les parents et ne pas dépasser les deux jours octroyés par certains autres cantons romands. ►



LECTURE PLURILINGUE ET PLATEFORME INTERACTIVE

L'ÉCOLE Un projet participatif de lecture jeunesse pour appréhender le vivre ensemble dans la diversité linguistique dès la 7H, c'est « Histoires avec des bosses, d'Accueil à Zigzag, albédaire de l'école en migration ».

Par le Collectif TRAMES, Direction du projet Noémie Mathivat, enseignante DGE0 et collaboratrice scientifique HEPFR, fondatrice du projet TRAMES

Aujourd'hui, les classes des écoles romandes sont riches d'une diversité culturelle et linguistique représentative de la société suisse post-migratoire, la plupart des élèves ayant une histoire migratoire. Le projet TRAMES, Témoignages et Récits d'Adolescent-es du Monde sur l'École en Suisse, donne la parole aux jeunes pour s'exprimer et échanger sur le sujet. Le projet pédagogique s'appuie sur un éventail de ressources variées et en partie dématérialisées.

La lecture « participe à la formation de l'individu [citoyen en devenir], dans toutes ses dimensions linguistiques, culturelles et identitaires ». Finet, 2021

L'objet central du projet est un albédaire, soit un abécédaire illustré tel un album : il rassemble vingt-sept témoignages spontanés et authentiques écrits et illustrés par des adolescent-es plurilingues âgés de 11 à 20 ans. Ces auteur-trices ont été scolarisé-es dans plusieurs pays et vivent actuellement en Suisse romande. Leurs témoignages se découvrent en français, leur langue d'apprentissage, et dans leur-s langue-s première-s, soit douze langues et cinq alphabets.

Les récits relatent les ressemblances et différences entre systèmes éducatifs, les rythmes scolaires, les amitiés, le regard porté sur l'altérité, avec sensibilité et franchise. Des adolescent-es s'adressent à leurs semblables récemment arrivé-es en Suisse mais aussi à leurs pairs d'ici qu'il-elles côtoient dans les classes, et aux adultes qui les reçoivent à l'école.

Les textes bilingues sont disponibles en versions audio et vidéo grâce à un système de QR codes qui renvoient au site web du projet. La plateforme pédagogique est aussi directement accessible sous l'onglet « albédaire » du site www.trames.ch. Une exposition itinérante accompagne le projet et de nouveaux contenus sont régulièrement développés, actuellement des courtes bandes dessinées racontant des parcours scolaires en migration.

Pour les enseignant-es, des pistes pédagogiques initiales sont disponibles dès la rentrée d'août 2024 sur la page « Participer ». Elles présentent plusieurs axes pour entrer dans le projet, en 7-8H ou 9-10-11H, pour les classes régulières comme pour les groupes allophones, en particulier dans les branches du français, de l'interlinguistique, des sciences humaines et des arts visuels.

L'une des originalités du dispositif est d'encourager le dialogue entre les lecteur-trices et les auteur-trices grâce à un système de commentaires en ligne, mais aussi grâce à l'ouverture de la plateforme qui propose à chacun-e de contribuer au projet en créant et publiant de nouveaux contenus. Cette proposition vise l'empowerment des jeunes en valorisant

DIAGNOSTICS EN MILIEU SCOLAIRE, QU'EN FAIRE ?

Quelle place doit-on accorder aux diagnostics lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves ? C'est dans le but de répondre à cette interrogation que l'ESV vous convie à sa prochaine journée pédagogique de formation continue.

Par le comité de l'ESV

Sabrina enseigne en 7-8P et détient une maîtrise de classe. Cette année, elle a décidé de changer sa manière d'enseigner pour mieux prendre en compte la diversité des besoins des élèves. Elle souhaite intégrer la variété des profils des apprenants dans sa planification annuelle. Pour ce faire, elle dresse la liste des élèves à besoins éducatifs particuliers de sa classe, en fonction de leurs troubles d'apprentissage ou de leurs diagnostics (lorsqu'elle les connaît). Elle espère ainsi déterminer quelles différenciations pédagogiques mettre en œuvre pour répondre aux besoins de chacun-e. Cependant, Sabrina réalise rapidement qu'il est difficile d'intégrer toutes ces spécificités dans un enseignement collectif. Submergée par l'ampleur de la tâche, elle ne sait plus comment s'y prendre.

Pierrot, enseignant spécialisé dans un établissement primaire, assure le suivi d'une dizaine d'élèves à besoins éducatifs particuliers, répartis dans différentes classes. Il doit collaborer avec les enseignant-es de chacun-e de ces élèves. Conscient qu'il ne peut être présent auprès de chaque élève, Pierrot pense qu'il serait plus efficace de partager ses connaissances sur les troubles et les handicaps avec ses collègues. Toutefois, il craint de ne pouvoir formuler que des recommandations générales, souvent éloignées des préoccupations des enseignant-es qui manquent de temps pour les mettre en place. Il se demande ce qu'il pourra vraiment proposer d'utile.

Sabrina et Pierrot, chacun-e à leur manière, sont confronté-es à la complexité de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Sabrina, enseignante de classe, est déboussolée par la diversité des profils à considérer. Pierrot, enseignant spécialisé, s'interroge sur la meilleure manière de partager ses connaissances pour soutenir ses collègues. Ces situations illustrent l'importance de réfléchir à l'utilisation des diagnostics en milieu scolaire, thème central de la prochaine journée pédagogique de formation continue organisée par l'ESV.

Comment prendre en compte l'impact du diagnostic des troubles de l'apprentissage sur les élèves sans les stigmatiser ? Comment concilier l'approche individualisée du diagnostic avec un enseignement nécessairement collectif ? Ces questions seront au cœur des discussions lors de notre journée pédagogique de formation continue. Elle fournira un espace de réflexion collective afin d'envisager des approches alternatives à l'utilisation traditionnelle des diagnostics en milieu scolaire. Elle offrira également une plateforme pour partager des expériences de terrain et de bonnes pratiques entre enseignant-es spécialisé-es. ►

DÉTAILS PRATIQUES

Thème Diagnostics en milieu scolaire, qu'en faire ?

Date Mercredi 9 avril 2025 de 9h00 à 16h00 (repas prévu sur place)

Lieu Crêt-Bérard, Puidoux

Conférenciers invités

- Alessandro Elia, psychologue spécialisé dans l'approche systémique en milieu scolaire et co-auteur de « Nos enfants sous microscope. TDAH, haut potentiel, multi-dys & cie : comment stopper l'épidémie de diagnostics ! »
- Pierre Vianin, enseignant spécialisé et professeur à la HEP Valais, auteur de « De l'échec à la réussite scolaire »

Public cible

- Enseignant-es spécialisé-es des établissements scolaires et des écoles de pédagogie spécialisée
- Enseignant-es régulier-ères

Financement de l'inscription

- L'inscription est financée par la DGEO ou selon la convention collective de travail pour les établissements de pédagogie spécialisée.



Pour s'inscrire

ROILLE GOSSE

Par Gregory Durand

A la rentrée 2024, de nouvelles séquences sont arrivées pour les 1-2P: Education à l'alimentation. Dans les faits, le plan d'études proposé par la DGEO ajoute des progressions d'apprentissage par rapport au PER initial. Il va falloir donc trouver du temps pour les mettre en œuvre. Les enseignant-es du cycle 1 doivent tellement s'adapter qu'il ne fait aucun doute qu'ils-elles pourront travailler ces éléments avec leurs élèves.

Toutefois, ce qui dérange, c'est une nouvelle fois la question des moyens alloués pour développer ces compétences avec les élèves. A l'instar des MER de français et mathématiques, il semblerait qu'aucun budget supplémentaire n'ait été alloué, notamment pour acheter les denrées périssables. Certes, la rubrique a été rajoutée dans DAFEO, mais sans argent supplémentaire, il va bien falloir chercher cet argent quelque part: dans les

L'Éducation à l'alimentation s'ajoute, les enseignant-e-s s'adaptent.



autres branches, dans le portemonnaie privé de l'enseignant-e?

La journée de formation du 5 juin 2024 relative à ces nouvelles séquences n'a pas permis de dissiper les craintes à ce sujet. La SPV a donc interpellé la DGEO et attend une réponse.

La position de la SPV est limpide: s'il n'y a pas de moyens supplémentaires pour ces activités (c'est-à-dire s'il faut prendre sur un autre budget, voire sur le budget personnel de l'enseignant-e), elle appellera à ne pas utiliser ces séquences. Elle espère sincèrement qu'elle pourra prochainement annoncer de bonnes nouvelles aux collègues. ▶

22 SEPTEMBRE : NON À LA RÉFORME LPP

Par Gregory Durand

Notre faitière, l'Union syndicale suisse, appelle à voter résolument contre le projet de réforme de la LPP lors des votations du 22 septembre. Même si l'impact direct de cette réforme sur la CPEV ou Previsa (pour les enseignant-es spécialisés des institutions) est plus limité que pour les personnes soumises à la retraite minimale,

notamment parce que les mesures existent déjà pour ne pas préteriter trop les temps partiels, le comité de la SPV invite tous les membres et leurs proches à refuser cette réforme, qui préconise simplement d'augmenter les cotisations de manière forte tout en voulant diminuer les rentes. Les attaques contre notre système de prévoyance doivent tout simplement cesser! ▶



LA SPV À VOTRE ÉCOUTE

La SPV propose de prendre du temps pour se retrouver. Elle a déjà rencontré de nombreux collègues dans plusieurs établissements et va continuer à le faire cette année.

En effet, en raison des multiples chantiers touchant l'école vaudoise, notamment l'école à visée inclusive, le numérique à l'école, le fonctionnement de la DAL, le florilège de formations imposées, les nouveaux moyens

d'enseignement, les questions statutaires et de retraite... elle considère qu'il est temps d'écouter le terrain et suggère donc de vous rencontrer dans vos établissements, afin d'échanger et de vous écouter sur les thématiques d'actualité qui vous préoccupent. Les rencontres seront organisées sur mesure: le choix des sujets, le nombre de participant-es, la durée de la rencontre...

Alors, une seule chose à faire: écrire à gregory.durand@spv-vd.ch pour préparer ce moment!

#enfinprendreletempsdeseretrouver

LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

ASSISTANT·E À L'INTÉGRATION QUELQUES AVANCÉES STATUTAIRES

Avec un taux d'activité reconnu proche de 50% seulement pour une mission s'étendant sur l'entier du temps scolaire, le travail des assistant-es à l'intégration reste scandaleusement précaire. Ce manque de reconnaissance statutaire doit être mis en parallèle avec le rôle essentiel de ces professionnel·les dans l'accompagnement de certains élèves.



Par **Yves Froidevaux**
Secrétaire général

De nouvelles négociations se sont ouvertes récemment. La SPV et les autres syndicats défendent une meilleure reconnaissance du temps de travail, une adaptation du cahier des charges à la réalité du terrain et un salaire permettant simplement de vivre dignement.

A cette rentrée, la DGEO a décidé de mettre en œuvre une première amélioration dans la manière de comptabiliser le temps de travail des assistant-es à l'intégration en sus du forfait de 50 minutes comptabilisé par période. Désormais, la liste des activités donnant droit à un paiement des heures supplémentaires a été élargie, tout en restant conditionnée à l'accord préalable de la direction :

- L'ensemble du temps dévolu à des conférences des maîtres et aux séances générales d'établissement (nouveau) ;
- Le temps consacré aux réseaux d'élèves (nouveau) ;
- Le temps dévolu aux colloques formels de coordination avec les enseignant-es et/ou les autres professionnel·les (nouveau) ;

- Le temps dévolu à la formation continue ainsi qu'aux formations internes de l'établissement (journées pédagogiques, supervision...);
- Les activités spéciales non prévues à l'horaire habituel (piscine, joutes...);
- Le temps de déplacement entre les bâtiments de l'établissement, lorsqu'il excède 1 km et s'effectue au cours d'une même demi-journée (s'il n'est pas déjà pris en compte dans la répartition).

La SPV salue ces avancées réelles tout en considérant que l'approche choisie, par heures supplémentaires, reste une forme de «bricolage» qui dépendra de la bonne volonté des directions pour autoriser ou non la participation à ces activités. Elle défend notamment le passage à un forfait minimal de 60 minutes par période de présence en classe.

La SPV continuera, avec les autres partenaires syndicaux, à mettre la pression, notamment en saisissant l'Organe de conciliation et d'arbitrage, pour que de nouvelles avancées solides puissent intervenir dans le cadre d'un processus de négociation politique, afin de mettre fin à la paupérisation des collègues concerné-es. ►

AGENDA

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024
Formation Parc Jura vaudois offerte

MERCREDI 30 OCTOBRE 2024
Séminaire «entrée dans la profession»

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024
Assemblée générale de l'AVEENAC

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024
Assemblée générale de l'AVEPS

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024
Assemblée générale de l'ESV

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024
Assemblée générale de l'AVESAC